



## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Du MARDI 19 DECEMBRE 2017 à 18H30**

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

L'an deux mille dix-sept et le mardi dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Pierre ROIG, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2017.

**PRÉSENTS** : ROIG Pierre, SANGUIGNOL Albert, LOZANO Henri, REVOL Marie-France, VALETTE Marguerite, HOSPITAL Claude, SOURRIBES Jean, PORTUS DURAND Sabine, ORIOL Josiane, LOZANO Sandrine, BRUNET Francis, DURAND Charles, BOLTE Charles, BONIFASSY Véronique, MEYA Christine, PÉRALIS-LEROY France, LECAT Alexandre, TÉTART Odile, TALAVAN Éric, MALÉ Jean-Luc, URRUTIA Rosalia.

**PROCURATIONS** : SENYORICH Paule donne procuration à BRUNET Francis  
JOSENDE Lauriane donne procuration à DURAND Charles  
CLASTRIER Sonia donne procuration à ROIG Pierre  
FIGUÈRES Nicolas donne procuration à SANGUIGNOL Albert  
BADIER Bruno donne procuration à URRUTIA Rosalia

**ABSENTE** : ROL Malicka.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : TALAVAN Éric

Monsieur le Maire informe que quatre décisions du Maire ont été prises par délégation depuis le Conseil Municipal du 19 septembre 2017 :

- Convention d'occupation du domaine public communal ; mise à disposition de 43 emplacements pour l'installation de mobil homes au sein du camping municipal.

## Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2017

RAPPORTEURS	DÉLIBÉRATIONS	ADOPTION
Pierre ROIG	Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 08 décembre 2017	Unanimité
Pierre ROIG	Décision modificative n°2 – budget communal	Adoptée avec deux abstentions (BADIER Bruno par procuration et URRUTIA Rosalia) et 23 voix pour.
Pierre ROIG	Annulation de recettes : admissions en non-valeur sur le budget communal	Unanimité
Pierre ROIG	Nouvelle répartition des indemnités de fonction des élus	Adoptée avec 1 contre (Sabine PORTUS-DURAND) et 24 voix pour.
Pierre ROIG	Attribution de l'indemnité de conseil au nouveau comptable public	Unanimité
Christine MEYA	Convention financière portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours par PMM à la Commune, au titre de 2016	Unanimité
Christine MEYA	Convention financière portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours par PMM à la Commune, au titre de 2017	Unanimité
Albert SANGUIGNOL	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2016	Unanimité
Albert SANGUIGNOL	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement 2016	Unanimité
Jean SOURRIBES	Adoption d'une convention de mise à disposition d'agents de la commune auprès de Perpignan Méditerranée dans le cadre du transfert de compétences lors de la transformation de Perpignan Méditerranée Métropole.	Unanimité
Jean SOURRIBES	Adoption d'une convention de mise à disposition d'agents de Perpignan Méditerranée auprès de la commune de Sainte Marie La Mer, dans le cadre du transfert de compétences lors de la transformation de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine.	Unanimité
Marie-France REVOL	Convention de vente de mobil homes entre la société Square marine et la Commune	Unanimité

Albert SANGUIGNOL	Adoption d'une convention avec l'association «Tremplin pour l'emploi »	Unanimité
Charles BOLTE	Adoption de la convention de coordination de la police municipale de Sainte Marie La Mer et des forces de sécurité de l'Etat.	Unanimité
Odile TETART	Dissolution de l'Office Municipal d'Animation et de Tourisme	Unanimité
Odile TETART	Suppression de la régie d'avances et de recettes de l'Office Municipal d'Animation et de Tourisme.	Unanimité
Charles DURAND	Sous-traité de plage n°3 : relance de la délégation de service public	Unanimité
Francis BRUNET	Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale relative à la mise à disposition d'un agent pour archivage.	Unanimité
Pierre ROIG	Attribution d'une subvention pour venir en aide aux victimes de l'accident de bus de Millas.	Unanimité

**Séance levée à 20H00.**

**Pierre ROIG,**



**Maire de Sainte Marie la Mer.**

**Fait à Sainte Marie la Mer, le 21 décembre 2017.**